

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## IAI : un établissement à l'agonie

**NON-PAIEMENTS** par certains pays membres fondateurs de leurs cotisations, plusieurs mois de salaires dus aux enseignants, problème d'entretien des locaux abritant la prestigieuse école supérieure. L'Institut africain d'informatique (IAI) est asphyxié financièrement, aux prises à des maux sans fin. Conséquence : des grèves à répétition dont personne ne connaît l'issue. Peut-on encore sauver ce qui reste de l'IAI ?

MIKOLO MIKOLO  
Libreville/Gabon

"LES États membres doivent faire un effort dans la régularisation de leurs cotisations, afin de redonner à l'Institut africain d'informatique (IAI) ses lettres de noblesse". C'est le cri d'alarme de Clément Achille Ekomy, coordonnateur général du comité ad hoc de gouvernance transitoire. Le responsable résume ainsi la précarité dans laquelle vit l'institut qu'il dirige depuis un an. Le décor de cet établissement d'enseignement supérieur, jadis prestigieux, se passe de commentaires : bâtiments détériorés, toilettes insalubres (certaines n'étant plus fonctionnelles depuis des lustres), etc. À quoi il faut ajouter des difficultés financières, conséquence de la suspension des cotisations par les États membres.

L'IAI traîne ses difficultés depuis des années. L'entité vit ainsi de promesses, espère année après année, accrochée aux résolutions des différents conseils d'administration qui ne donnent hélas toujours pas de résultats. "Ne pouvant se nourrir de promesses, nous suspendons nos activités dès ce mardi (N.D.L.R. : le 8 décembre 2020)", nous révèle un enseignant.

Une action légitime, puisque même M. Ekomy comprend le ras-le-bol des enseignants. " (...) Depuis quatre mois déjà, j'ai le souffle coupé financièrement. L'établissement qui n'a que les promesses des pays membres, a repris le cycle des

salaires impayés. L'école doit vivre avec du concret. Les enseignants font d'énormes sacrifices. Sans eux, cette école aurait fermé depuis. À l'orée des fêtes de fin d'année, je souhaite vivement que les enseignants soient payés", plaide le coordonnateur du comité ad hoc. Abdel Pagna Karim, président du comité des étudiants, n'en dit pas moins lorsqu'il affirme que " les choses ne marchent pas bien ici ". Tout en approuvant la volonté et les efforts fournis par le corps enseignant de dispenser les cours, notre interlocuteur, à l'instar d'autres personnes rencontrées sur le site, déplore l'état de délabrement avancé de l'école. Le coordonnateur, sans démentir, tente de se justifier : " En ce qui concerne la réhabilitation des bâtiments, un travail d'évaluation a été fait

L'IAI ne fonctionne pas comme d'autres établissements.

Ce sont les États membres qui, chaque année, doivent verser leurs cotisations pour son fonctionnement. Il se trouve que certains États (Côte d'Ivoire, Sénégal, République centrafricaine), sans l'avoir dit de façon expresse, n'agissent plus.

par une commission interministérielle. C'est du lourd pour refaire ces bâtiments qui datent des années 1970. En fait, il ne reste que le financement pour la réhabilitation de cette structure". S'agissant des conditions d'hygiène et des mesures barrières, en cette période marquée par le coronavirus, rien n'est fait ici. Tant aucun protocole sanitaire n'existe. Incroyable! Côté salubrité, rien d'enviable non plus." En ce qui concerne la propreté, faites votre constat. Pour nous, c'est sans commentaire... ", se désole M. Pagna. Qui nous reçoit au " Château A ", bâtiment abritant le campus. Lequel, presque en ruine, se trouve au milieu de hautes herbes qui sont des refuges pour reptiles de toutes sortes. " Si l'IAI, quasiment en cessation de paiement, était un établissement privé, il aurait déjà mis la clé sous le paillason ", indique un encadreur pédagogique. Non sans affirmer que " l'IAI est en panne ". Et cela ne date pas d'aujourd'hui. Même si d'aucuns estiment que chaque nouvelle équipe enfonce un peu plus le clou de sa déliquescence. Un vacataire, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, se montre ainsi amer à l'endroit de l'équipe dirigeante sortante. " L'équipe dirigeante sortante a rendu un mauvais service à cet établissement. Non seulement par sa gestion financière calamiteuse, mais également par son management dictatorial ", martèle notre interlocuteur. Certes, les enseignants s'attellent à dispenser les cours aux apprenants. Mais il y a



Le «Château A» qui abrite un pan du campus, est envahi par les herbes

un hic. " Les enseignants qui n'ont toujours pas perçu leurs salaires depuis de nombreux mois honorent leurs engagements pédagogiques. Sauf qu'ils tiennent les étudiants en refusant de délibérer leurs soutenances. C'est dommage que ceux qui ont déjà soutenu n'aient toujours pas leurs attestations de fin de formation ", regrette-t-il.

Une situation à laquelle veut remédier le chef d'établissement. " Nous nous démenons afin que des solutions soient trouvées à ce sujet. Raison pour laquelle nous voulons que l'IAI, qui n'a plus jamais eu un cycle régulier depuis notre arrivée, s'arrime aux calendriers d'autres établissements du pays abritant le siège ", indique Clément Achille Ekomy, ancien conseiller du ministre

de la Communication. Tout en sollicitant la clémence des grévistes, l'administratif en chef de l'IAI attend avec impatience la réaction des financiers de son pays pour tenter de relever la tête devant le courroux légitime des enseignants.

" L'IAI ne fonctionne pas comme d'autres établissements. Ce sont les États membres qui, chaque année, doivent verser leurs cotisations pour son fonctionnement. Il se trouve que certains États (Côte d'Ivoire, Sénégal, République centrafricaine), sans l'avoir dit de façon expresse, n'agissent plus. Ils n'envoient plus les étudiants depuis de nombreuses années, et sont partis avec de grosses dettes. Les cotisations d'autres membres sont toujours attendues", précise M. Ekomy.

magazine.union@sonapresse.com



Photo: Mikalo Mikalo

## Insécurité: les étudiants dans la psychose



MM  
Libreville/Gabon

**P**AS l'ombre d'un vigile aux deux entrées (en mauvais état d'ailleurs) de l'Institut africain d'informatique (IAI), devenues au fil des ans de véritables passoires. " Il n'y a aucune sécurité ici. Chacun entre et sort à sa guise. Les étudiants sont souvent victimes de vols. À l'origine de ceux-ci, les malfrats qui habitent de l'autre côté du cours d'eau ", témoigne un apprenant. Le coordonnateur général du comité ad hoc, visiblement embarrassé, en est conscient. En fait, le site de l'IAI est squatté par de nombreuses personnes. Derrière l'établissement se trouve une ouverture béante

par laquelle passent des riverains. Un député de l'arrondissement a même construit une passerelle qui permet aux habitants du quartier de traverser cette grande Ecole. "Ce n'est pas normal, ce passage est emprunté par les bandits qui opèrent en toute quiétude à l'intérieur de l'établissement. Il faut une barrière, et le problème est posé chaque fois en Conseil d'administration. À notre niveau, nous avons sollicité, en vain, l'aide de quelques grandes entreprises du pays pour ériger ce mur. En gros, les étudiants n'ont pas tort lorsqu'ils affirment qu'il vivent dans l'insécurité ici ", reconnaît Clément Achille Ekomy, coordonnateur général du comité ad hoc de gouvernance transitoire de l'IAI.

## Pays fondateurs: assumer leurs engagements historiques



Photo: Mikalo Mikalo

MM  
Libreville/Gabon

**L**ES plus excessifs disent que l'Institut africain d'information (IAI), aujourd'hui à la croisée des chemins, est devenu une véritable porcherie. En dehors de la façade des bureaux administratifs qui sont encore présentables, les amphithéâtres et autres dortoirs des étudiants sont vétustes et envahis par l'herbe.

Les espaces de cet établissement qui forme des cadres techniques de haut niveau ont besoin d'être assainis. Une rénovation conséquente s'impose tout autant.

Car, le climat est nuisible pour la santé des occupants de cette école qui, selon son nouveau gestionnaire, était déjà fermée de 2016 à 2018. Le Conseil d'administration de janvier 2019, à l'origine de la mise en place du Comité ad hoc de gouvernance transitoire dont " la mission était de faire redémarrer l'école ", doit assumer et honorer ses engagements.

L'histoire retient qu'en créant cet établissement en janvier 1971 à Fort-Lamy (actuel N'Djamena, capitale du Tchad), les pays fondateurs (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Niger, Répu-

blique centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo) voulaient avoir " un personnel qualifié pour faire face à l'évolution technologique du monde ". Sauf que le monde n'a cessé d'évoluer. Mais qu'est-ce qui explique alors que les pays fondateurs abandonnent l'IAI livré à son triste sort au moment où l'établissement devrait amorcer sa mutation pour se hisser au même niveau que des structures de formation similaires de par le monde, qui dispensent les mêmes enseignements? Quoi qu'il en soit, l'équipe dirigeante actuelle, malgré les difficultés, garde espoir... Mais jusqu'à quand?